

[paru dans L. RIVET et M. SCIALLANO (éd.), *Vivre, produire et échanger : reflets méditerranéens. Mélanges offerts à Bernard Liou*, Montagnac (Archéologie et Histoire romaine 8), 2002, p. 123-132]

## MARCHANDS ORIENTAUX DANS L'ÉCONOMIE OCCIDENTALE DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE

Dominique PIERI

Université Paris I Panthéon-Sorbonne

UMR 8167 – Centre d'Histoire et Civilisation de Byzance – Collège de France

L'Antiquité tardive, comprise entre le IV<sup>e</sup> s. et le début du VII<sup>e</sup> s., est une période de transformations, qui clôt la grande histoire de l'Empire romain et qui voit apparaître de nouveaux caractères annonciateurs du Moyen Age. Dans ce contexte, analyser les modalités du commerce et des commerçants d'Orient, dans les rapports qu'ils entretiennent avec le monde romain tardif, prend toute sa valeur, afin d'examiner comment se font les échanges au sein de cet empire qui se disloque. Et si, au début, les provinces existent toujours, s'il n'y a pas de changements fondamentaux dans leurs limites, le fait remarquable est la séparation en deux *pars* de l'Empire, *orientis* et *occidentalis*, accompagnée de phénomènes migratoires brutaux et répétés, communément appelés "invasions barbares". A cette époque, marquée par un certain nombre de changements politiques ou plutôt exactement par une réorganisation du pouvoir et des structures qui l'exercent à un niveau central ou régional, on perd la trace des grandes et puissantes corporations de marchands romains. Dans le courant du III<sup>e</sup> s., cette organisation très hiérarchisée des marchands et des commerçants d'Occident tend à disparaître, en raison de difficultés nouvelles, inhérentes aux problèmes politiques et aux troubles militaires. Il n'y a plus de pouvoir central fort en Occident, en tout cas qui puisse continuer à régler comme auparavant les moindres détails de la vie de ses sujets. Les querelles intestines qui secouent les allées du pouvoir, entraînent de multiples et coûteuses campagnes militaires, alors que, parallèlement, on subit déjà les assauts répétés de ces peuplades dites barbares, qui viennent des confins de l'Empire, voire de ses propres provinces, réclamer par la force une part du pouvoir.

Ainsi, le III<sup>e</sup> s. est une période de troubles, politiques et militaires, auxquels vient s'ajouter une conséquence inévitable, la crise économique majeure qui touche tous les secteurs d'activité sans exception, et qui retentit

encore plus fortement sur la prospérité de ceux qui redistribuent les diverses productions, les marchands. Parmi ceux-ci, il convient de distinguer les commerçants locaux, qui connaissent vraisemblablement une baisse de leurs activités, des marchands au long cours. Ces derniers, plus durement touchés, voient disparaître en partie les denrées qu'ils pouvaient échanger contre les biens orientaux, au prix de voyages longs, dangereux et coûteux, et cela de tout temps, mais dont les risques sont alors augmentés par l'insécurité et une dégradation des grands axes routiers comme fluviaux ainsi que des structures portuaires. Le commerce à longue distance, non plus privé, mais cette fois commandité et organisé par l'état se cantonne alors aux denrées indispensables à l'approvisionnement alimentaire des villes et des provinces.

Mais ceci ne vaut que pour l'Occident. La *pars orientis*, elle, profite d'un pouvoir central fort et organisé et bénéficie directement de la perte des prérogatives des marchands occidentaux. Au IV<sup>e</sup> s., Constantinople est créée et avec elle, émerge un nouveau pôle d'échanges commerciaux bien vivaces. Les évidences archéologiques qui nous renseignent sur le commerce, viennent confirmer cette tendance. Au III<sup>e</sup> s. on relève, comme on pouvait s'y attendre, une diminution en nombre et en variété des matériels, essentiellement céramiques, dans les grands sites de consommation mais aussi de production en Occident. C'est la période, par exemple, de la disparition des grands ateliers de potiers en Gaule, qui produisaient notamment les conteneurs destinés à transporter le vin gaulois, et dont le commerce, parfois sur de longues distances, nous est connu par les amphores gauloises retrouvées sur les sites portuaires et de consommation jusqu'en Orient.

Malgré tout, cet exemple et tant d'autres que l'on pourrait citer, ne permettent pas de conclure qu'il y a une réduction drastique et globale des échanges en Méditerranée. En effet, dès le IV<sup>e</sup> s., et surtout au début du V<sup>e</sup> s., les évidences archéologiques se multiplient, confortées par les témoignages des différents auteurs qui nous sont parvenus, en nous donnant une vision d'un commerce bien vivant mais renouvelé.

En premier lieu, nous devons insister sur une des grandes nouveautés de ce commerce, l'origine des marchands. On assiste à l'émergence de nouveaux protagonistes ou plutôt à l'importance accrue qu'ils acquièrent. Il s'agit des marchands orientaux qui, présents les siècles précédents mais dans une moindre mesure, bénéficient du déclin de leurs collègues occidentaux et viennent occuper les places vacantes laissées par ceux-ci.

Les marchands dits orientaux sont assez mal connus et paradoxalement ce sont les écrits occidentaux qui nous apportent quelques éléments de compréhension. Il n'existe à ce jour quasiment pas de documents orientaux nous racontant la vie de négociants orientaux. A l'opposé, tous les aspects de cette profession sont bien connus, avant, à l'époque impériale classique comme après, au Moyen Age. Pour la période qui nous intéresse, nous devons glaner des informations parcellaires afin de dessiner le portrait des protagonistes des échanges.

Leur nom générique, lui, ne nous est pas inconnu. Plusieurs textes officiels, dont la *loi des Wisigoths*<sup>1</sup>, citent les *transmarini negociatores*, expression que l'on peut traduire par "marchands au long cours" ou "commerçants d'outre-mer". Ces marchands nous apparaissent donc d'emblée comme spécialisés dans le grand commerce en particulier dans le commerce transmaritime.

Pour commercer sur de grandes distances, il a toujours été plus facile et moins coûteux durant les périodes antiques d'acheminer des produits par voie maritime que par voie terrestre.

Les routes n'étaient pas toujours sûres et carrossables. De plus, elles étaient ponctuées de nombreuses douanes aux points de rupture de charge, ce qui augmentait considérablement le coût du transport. Ces contingences restent d'actualité durant l'Antiquité tardive, voire deviennent plus importantes encore : les routes sont de moins en moins bien entretenues, le nombre de taxes douanières augmente de façon considérable<sup>2</sup>.

Certains marchands de l'Antiquité tardive possédaient vraisemblablement plusieurs navires. Ils pouvaient alors être à la fois armateurs et affréteurs, ces deux fonctions autrefois dissociées étant désormais assumées fréquemment par un seul et même homme. Leurs flottes effectuaient une à plusieurs fois par an les grandes traversées, toujours risquées. Les périls de la mer pouvaient anéantir un navire et sa cargaison, et avec eux, les investissements considérables engagés par les marchands. Une anecdote veut que Jean de Chypre, à la fin du V<sup>e</sup> s., ait confié un navire de l'Eglise d'Alexandrie à un nauclère malchanceux, ruiné par deux naufrages successifs et sur le point de se donner la mort.

---

<sup>1</sup> *Leges Visigothorum*, XII, 2, 14. *M.G.H. Leges*, t. 1, p. 420.

<sup>2</sup> Ces taxes, dont certaines sont appelées *telonearii*-tonlieux par Isidore de Séville, pouvaient être de diverses natures : *portaticum* (taxe sur le type de transport) ; *rotaticum* (taxe sur le nombre de roues des chariots) ; *pulveraticum* (taxe sur la poussière soulevée par les chars) mais aussi sur les ponts empruntés, les gués traversés et à l'entrée des villes...

L'armateur put ainsi rétablir ses affaires à la grâce de Dieu, en transportant du blé vers la *Britannia* alors touchée par une famine effroyable.

C'est pourquoi, en relation avec la diffusion de la foi chrétienne, on voit apparaître et se multiplier, entre le V<sup>e</sup> s. et le VII<sup>e</sup> s., des inscriptions peintes sur amphores (*tituli picti*), invocations prophylactiques qui placent le navire et sa cargaison sous protection divine (**fig. 1**). Or, ces inscriptions sont quasi exclusivement rédigées en grec, qui est la langue commune et usuelle des échanges entre les sujets des différentes provinces d'Orient, indice de la sphère d'origine des commerçants.

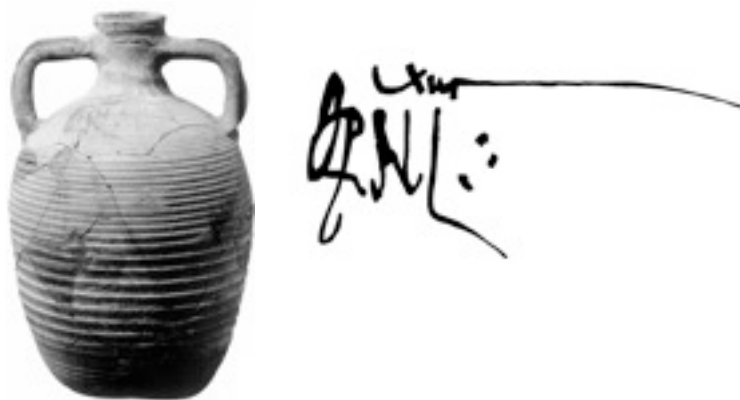


Fig. 1 : *Titulus pictus* rédigé en grec sur une amphore de Méditerranée orientale du V<sup>e</sup> s. (LRA 1) retrouvée près de Marseille (Saint-Blaise, France)

Les voyages étaient longs. Il fallait, par exemple, 30 à 40 jours pour rallier Marseille au départ d'Alexandrie<sup>3</sup>, selon un trajet qui se faisait de port en port, en semicabotage. Ces ports de transit

étaient espacés le long des côtes méditerranéennes par deux jours de navigation en moyenne. Deux routes s'offraient alors aux marchands se rendant de l'Orient vers l'Occident (**fig. 2**).

L'une, au Nord, longeait les côtes de Cilicie et de Grèce pour atteindre le bassin occidental par le détroit de Messine. L'autre, au Sud, suivait les côtes égyptiennes, libyennes et tunisiennes et permettait ensuite, à partir de Carthage, la diffusion des produits en Italie, en Gaule ou en Espagne. Les grands ports "internationaux" (*ad portus*) où les marchands faisaient escale, étaient à même de proposer des infrastructures adaptées à ces navigateurs au long cours, tels que des hôtelleries, des entrepôts (*cataplus*), des points de ravitaillement, des ateliers de réparation, des centres d'affaires (*domus negutiantum*) dans lesquels on pouvait effectuer des transactions, comme compléter la cargaison du navire.

<sup>3</sup> Sulpice Sévère, *Dialogues*, I.

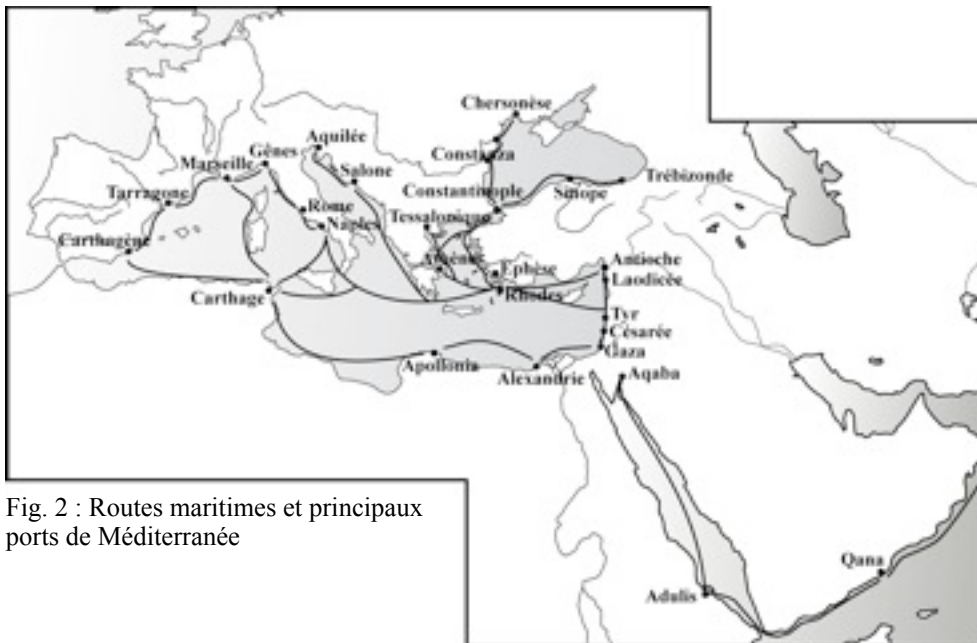


Fig. 2 : Routes maritimes et principaux ports de Méditerranée

Ces itinéraires, ainsi que les différents ports qui les jalonnent, sont bien établis dans l'organisation du commerce transmaritime de l'Orient vers l'Occident durant l'Antiquité tardive, grâce aux trouvailles d'épaves et de biens orientaux, notamment de céramiques, qui viennent ponctuer les différentes étapes<sup>4</sup>.

Nous connaissons donc le nom "corporatif" de ces marchands ainsi que leurs principaux itinéraires, lesquels s'effectuaient au départ des grands ports de Grèce, de la côte orientale de la Méditerranée et d'Égypte. Les textes nous indiquent qu'il s'agit essentiellement de marchands orientaux. Il s'agit de Grecs, d'Égyptiens, de Juifs et de quelques asiatiques mais surtout de *Syri*, terme collectif qui désigne des commerçants syriens, phéniciens et palestiniens. Véritables rouliers de la mer d'après les auteurs occidentaux, ils ne craignent pas le danger pour mener à bien leur négoce. Saint Jérôme écrit, au V<sup>e</sup> s., dans son *Commentaire sur Ézéchiël* : "Aujourd'hui encore persiste chez les *Syriens* un amour inné du trafic qui leur fait courir le monde par soif de lucre ; ils ont une telle fureur du négoce que malgré l'invasion du monde romain, parmi les glaives et les massacres de malheureux, ils cherchent à acquérir des richesses et

<sup>4</sup> Reynolds 1995, pp. 126-136.

à fuir la pauvreté parmi les périls”<sup>5</sup> et il ajoute dans ses *Lettres* : “Les marchands *syriens* sont les plus avides des mortels”<sup>6</sup>. Il faut bien sûr nuancer les affirmations de Jérôme qui, dans ses écrits, fustige les temps barbares dans lesquels il vit et regrette l’époque de la splendeur de Rome. Salvien, à la même époque, généralise ce qu’il constate à Marseille, en nous expliquant que pour exercer leur négoce, “les *Syriens* ont pris possession en foule de la plus grande part des villes”<sup>7</sup>.

Le regroupement communautaire de marchands dans les villes d’Occident est un phénomène caractéristique de cette période. A Rome, au V<sup>e</sup> s., nous trouvons une communauté de marchands orientaux, assez nombreuse pour exciter la jalousie des commerçants indigènes. Un décret de Valentinien III, daté de 440, expulse les *graeci negociatores* à qui on reprochait une concurrence déloyale<sup>8</sup>. A Ravenne, Sidoine Apollinaire ironise dans ses *Lettres* sur l’état de gestion de la ville en disant que ce sont “des clerks qui pratiquent le commerce, tandis que ce sont des *Syriens* qui chantent l’office”<sup>9</sup>. Renverser sa phrase, indique que le commerce relèverait des *Syriens* si l’ordre des choses dans cette ville était respecté. Le lien établi entre le commerce et les *Syriens*, présents en très grand nombre à Ravenne, est évocateur, et semble s’imposer naturellement à Sidoine Apollinaire.

Un phénomène de sédentarisation de certains de ces marchands orientaux existait en Occident. Ils formaient dans de nombreuses villes des groupes solidaires, singularisés par leur origine ethnique, leur langue et leurs coutumes. Quand le roi mérovingien Gontran fit son entrée dans la ville d’Orléans en 585, il fut acclamé, relate Grégoire de Tours, dans la langue des Syriens, dans celle des Latins, et aussi dans celle des Juifs<sup>10</sup>. L’usage de ces deux dernières langues s’expliquerait par la présence de nombreuses personnes d’origine orientale installées dans la ville, pour y exercer, entre autre, la profession de marchand.

---

<sup>5</sup> Saint Jérôme, *Comm. in Ezechielem*, PL, XXII, 255 : “*Usque hodie autem permanet in Syris ingenitus negotiationis ardor; qui per totum mundum lucri cupiditate discurrunt et tantam mercandi habent vesaniam, ut occupato nunc orbe romano, inter gladios et miserorum necesse quaerant divitias et paupertatem periculis fugiant*”.

<sup>6</sup> Saint Jérôme, *Epistolae*, 130.

<sup>7</sup> Salvien, *De Gubernatione Dei*, IV, 69.

<sup>8</sup> *Nov. Valent.*, V.

<sup>9</sup> Sidoine Apollinaire, *Epist.*, I, 8.

<sup>10</sup> Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, VIII, 1.

De même, dans la première moitié du VI<sup>e</sup> s., Césaire, l'évêque d'Arles, explique qu'il compose pour les fidèles des chants liturgiques en grec et en latin, afin d'être mieux compris par les nombreux laïcs étrangers de passage ou installés dans la ville d'Arles<sup>11</sup>, soulignant leur origine non seulement grecque mais, plus largement, orientale.

Parmi ces marchands, certains avaient acquis de véritables fortunes et exerçaient un pouvoir considérable en prenant une part active dans les affaires de la communauté urbaine, tout comme auprès des cours royales. On peut citer notamment le cas de Priscus, un juif familier du roi Chilpéric, qui le fournissait en marchandises<sup>12</sup>. Quelques années plus tôt, lorsque Bélisaire, le fameux général de Justinien, se présente devant Naples, c'est un membre de la communauté syrienne, le marchand Etienne établi dans cette ville pour y faire du commerce maritime, qui évite la guerre avec l'empereur<sup>13</sup>. Un autre de ces marchands orientaux de Naples, Abramius d'Alexandrie, sert d'intermédiaire entre le pape Grégoire le Grand et le patriarche d'Alexandrie Eulogius<sup>14</sup>.

Le rôle qu'ils jouent est parfois dangereux. A Carthage, au moment de la reconquête justinienne, le roi vandale Gelimer fait emprisonner un grand nombre de marchands orientaux, qu'il accuse d'avoir renseigné l'Empereur et sa diplomatie afin de favoriser une intervention militaire<sup>15</sup>. On connaît à Paris un certain Eusèbe, *negotiator genere Syrius*, qui achète grâce à sa fortune (*multis numeribus*) la dignité épiscopale ; il renvoie la *scola* de son prédécesseur et attribue à des Syriens (*genere suo*) toutes les places dans son église<sup>16</sup>. Grégoire de Tours parle encore d'un *negociator* syrien de Bordeaux, un dénommé Euphrone qui n'hésite pas à payer 100 puis 200 sous d'or (*aurei*), une somme considérable, pour qu'un évêque ne lui enlève pas les reliques qu'il possédait chez lui<sup>17</sup>. De façon plus générale, les *Syri* ont été amenés à occuper

---

<sup>11</sup> *Patrologia Latinae*, 67, 1008.

<sup>12</sup> Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, VI, 5.

<sup>13</sup> Procope, *De Bello Goth.*, I, 8.

<sup>14</sup> *Patrologia Latinae*, 77, 1096.

<sup>15</sup> Procope, *De Bello Vand.*, I, 20.

<sup>16</sup> Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, X, 26. "Eusebius quidam negotiator genere Syrus, datis multis numeribus, in locum eius subrogatus est ; hisque, accepto episcopato, omnem scola decessoris sui abiiciens, Syrus de genere suo ecclesiastice domni ministros statuit".

<sup>17</sup> Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, VII, 31.

des fonctions ecclésiastiques, à des niveaux toujours plus élevés, leur communauté fournissant jusqu'aux papes.

Certains marchands orientaux s'établissaient donc en Occident. Ils s'enrichissaient jusqu'à devenir de véritables notables et continuaient, par leurs activités mercantiles, à maintenir des liens avec ceux de leurs compatriotes toujours engagés dans le commerce maritime, créant ainsi de véritables réseaux d'échanges communautaires.

Il convient à présent à s'interroger sur les produits transportés et commercés par ces marchands orientaux. On sait que, de Méditerranée orientale, arrivaient des produits appartenant pour la plupart au commerce du luxe. Constantinople devait donner le ton aussi bien dans l'art de la table que dans celui des parures et des vêtements. Il est très souvent question dans les textes de vêtements précieux et de soieries, utilisés indifféremment par les hommes et les femmes. Lorsque la reine Frédégonde fait brûler les vêtements de son fils après sa mort en 584, il s'agit de quatre chariots de soieries<sup>18</sup>. Cette anecdote, rapportée par Grégoire de Tours, montre l'importance de la soie dans la haute société mérovingienne. Ce tissu est alors utilisé dans toutes les cours, ce qui en fait un des produits les plus commercés par les orientaux. Cette soie vient de Chine et continue à arriver d'Extrême Orient même après l'introduction des vers à soie à Constantinople sous Justinien (**fig. 3**).

Toujours dans le domaine de la parure et plus largement de la mode, on exporte vers l'Occident une grande variété de luxueux produits : pierres précieuses, émeraudes de Nubie, saphirs, améthystes et grenats des Indes ou de Ceylan largement utilisés dans l'orfèvrerie cloisonnée (**fig. 4**) ; bijoux d'or et d'argent (**fig. 5**), fibules, plaques-boucles à thèmes syriens ou coptes; parfums de Saba, baume de Syrie, musc et nard de la vallée de l'Indus ; bourses confectionnées avec du cuir de Phénicie.

Les produits orientaux qui voyagent vers l'Occident ne sont pas uniquement à mettre en relation avec l'ornement. On apporte également des épices d'Asie, poivre, cannelle, cumin et girofle, utilisés dans l'alimentation et dans les préparations médicinales. On consomme des denrées exotiques comme les herbes amères d'Égypte, les dattes, et les pistaches par exemple. Les papyri d'Égypte sont utilisés comme support courant de l'écriture, pour les diplômes impériaux et royaux, les registres du fisc, les actes publics et les correspondances privées. Dans le domaine religieux, on trouve aussi bien des objets liturgiques de métal précieux travaillés majoritairement en Syrie et à

---

<sup>18</sup> Grégoire de Tours, *Hist.*, VI, 35.

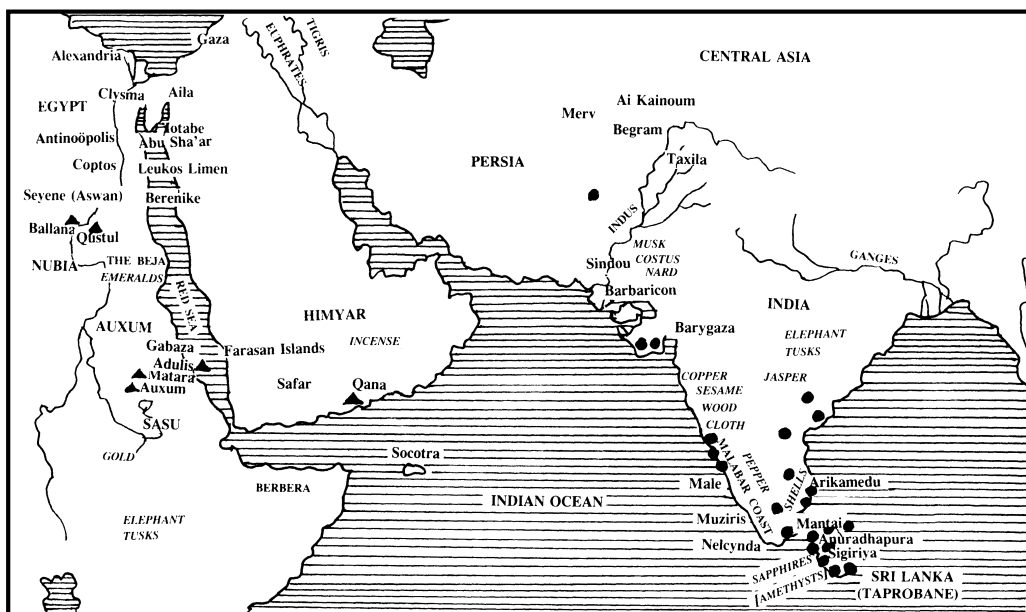


Fig. 3 : Origine de quelques produits orientaux commercés (d'après Mango 1996, p. 150, fig. 9)

Constantinople (calices, patères, reliquaires ; **fig. 6**), que des ampoules à eulogie (**fig. 7**), petites gourdes de terre cuite très communément répandues, de facture simple ou véritables œuvres d'art, qui servent à contenir des liquides sanctifiés. La parure liturgique utilise fréquemment des tissus brodés de lin et de coton d'Égypte et de Syrie, comme vêtement et accessoire du culte, sans que cet usage religieux soit restrictif (**fig. 8**). D'Orient viennent aussi les encens et la myrrhe, ainsi que le natron, utilisé en verrerie. Les ivoires, servant à confectionner boîtes, pyxides, peignes, instruments de médecin, plaques de diptyques ou encore la chaire de l'évêque Maximien et la lysanothèque de Brescia, viennent essentiellement des Indes et d'Afrique orientale (**fig. 9**).

A côté de ces commerces très lucratifs, le vin semble être une des principales richesses de la *pars orientis*. Le phénomène le plus remarquable consiste dans l'abondance, voire la suprématie, dès le début du V<sup>e</sup> s. des amphores originaires de Méditerranée orientale, présentes sur tous les grands sites de consommation méditerranéens. Le vin oriental est le principal produit transporté dans ces amphores (**fig. 10**), pour la plupart connues des spécialistes sous le nom de *Late Roman Amphoras*. L'Orient a partout produit du vin, en grande quantité, d'excellente qualité mais aussi souvent très onéreux. Les auteurs anciens nous parlent des crus fameux, *vinum optimum*, de tout le bassin méditerranéen oriental, réputés pour leurs qualités gustatives comme pour leurs grandes vertus curatives.



Fig. 4 : Utilisation du grenat dans l'orfèvrerie cloisonnée

a) Fibule ronde (City of Liverpool Museums)

b) Lot de fibules ansées et aviformes de l'époque mérovingienne (Rouen, Musée départemental des Antiquités de la Seine-Maritime)



Fig. 5 : Utilisation des pierres précieuses dans la joaillerie et dans l'ornement

a) Bracelet à décor floral (Berlin Staatliche Museum)

b) Reliure des Evangiles de la reine Théodelinde. (trésor de la basilique S. Jean Baptiste, Monza)

On pense alors à un texte de Sidoine Apollinaire, écrit vers 460, dans lequel il s'excuse de ne pouvoir offrir des vins d'Italie, de Grèce et d'Orient à son invité, le clarissime Ommatius<sup>19</sup> : "*Vina mihi non sunt Gazetica, Chia, Falerna. Quæque Saraptano palmite missa bibas*".

<sup>19</sup> Sidoine Apollinaire, *Carmina*, XVII, M.G.H., *Auct. Antiquiss.*, t. VIII, p. 242.



Fig. 6 : Objets liturgiques

- a) Calice dit d'Antioche, Syrie ?, Argent doré (Metropolitan Museum, New York)
- b) Patène de Riha, Syrie, VI<sup>e</sup> s., argent et or, (Fogg Art Museum)
- c) Reliquaire en argent, V<sup>e</sup> s., Palestine (trésor de S. Nazzaro Maggiore, Milan)

Les amphores de Gaza, présentes en très grand nombre sur tous les sites de consommation occidentaux, du IV<sup>e</sup> s. au VII<sup>e</sup> s., transportent du vin, ce qui est établi par les textes anciens et par les nombreux témoignages



Fig. 7 : Ampoules à eulogie

- a) *Ampula* en terre cuite fabriquée en Palestine
- b) *Ampula* en argent, VI<sup>e</sup> s., Palestine ? (Monza)

archéologiques de complexes vinicoles attestés dans la partie méridionale de la Palestine.

Les textes nous éclairent en effet dans deux domaines : d'une part sur la situation des vignobles et des crus et d'autre part sur la notoriété des vins palestiniens et en particuliers ceux de la région de Gaza et du Néguev. Dans l'Antiquité

tardive, la prospérité économique de la Palestine méridionale repose sur son agriculture et plus précisément sur la viticulture qui apparaît dans certains textes comme très répandue, parfois même dans des zones qui ne lui sont pas favorables comme les dunes de sables au sud de Gaza et les alentours

désertiques d'Elousa dans le Néguev<sup>20</sup>. Il est clair qu'une majorité de vigneron cultivait la vigne dans l'intention d'exporter un produit devenu très célèbre dans tout l'Empire<sup>21</sup>. Gaza, semble-t-il, donnait son nom à des vins produits pour partie hors de son territoire, y compris ceux du Néguev et servait probablement à nommer de nombreux crus régionaux sous l'appellation très générale de "vin de Gaza" (*vinum Gazetum, Gazetina, Gazeticum*). La documentation archéologique tend en outre à confirmer cette théorie, car les mêmes emballages ont apparemment servi à transporter aussi bien le vin de Gaza, d'Ascalon et du Néguev. Le vin du sud de la Palestine, convoyé jusqu'à Gaza, a pu acquérir une réputation internationale dès le IV<sup>e</sup> siècle. On possède des témoignages littéraires nombreux qui montrent la notoriété des crus de Gaza et d'Ascalon appréciés jusqu'en Occident, en Gaule surtout, mais aussi en Afrique, en Italie et en Espagne.



Fig. 8 : Tunique de S. Bathilde  
Lin et soie, VII<sup>e</sup> s. (Chelles, France)

Pour la Gaule, plusieurs textes mentionnent le vin "de Gaza". A Tours, un personnage du nom d'Eberulf, voulant faire plaisir à son ami Claude, lui fait boire des vins corsés de Laodicée et de Gaza<sup>22</sup> : "*Misitque pueros unum post alium ad requerenda potenciora vina, Laticina videlicet adque Gazitina*".

Venance Fortunat, qui vit à la même époque que Grégoire de Tours (v. 530 - v. 600), dresse un tableau des meilleurs vins de l'époque<sup>23</sup> : "*Falerna, Gazaque, Creta, Samus, Cypros, Colofona, Seraptis, lucida perspicuis certantia vina lapillis vix discernendis crystallina pocula potis*".

<sup>20</sup> Saint Jérôme, *Epist.*, 150.

<sup>21</sup> Safrai 1993, p. 394.

<sup>22</sup> Grégoire de Tours, *Hist.*, VII, 29.

<sup>23</sup> Venance Fortunat, *Vita S. Martini*, 2, pp. 81-82.



Fig. 9 : Ivoires  
 a) Chaire de l'évêque Maximien (Ravenne)  
 b) Diptyque impérial (Musée du Louvre)

En dehors de la Gaule, nous connaissons d'autres témoignages écrits qui nous renseignent sur divers points. Corippe, dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s., dresse une liste des vins servis à l'occasion d'un banquet donné lors de l'accession à l'Empire de Justin II<sup>24</sup> : *"dulcia Bacchi \_ munera, quae Sarepta ferax, quae Gaza crearet, \_ Ascalon et laetis dederat quae grata colonis ... prisca Palaestini miscentur dona Lyaei, \_ alba colore nivis blandoque levissima gusto"*.

Enfin, le vin de Gaza semble toujours apprécié en Occident au VII<sup>e</sup> s. puisque Isidore de Séville écrit<sup>25</sup> : *"Gazetum vinum vero regio, unde defertur. Gaza enim oppidum est Palestinae"*.

Par ailleurs, quelques sources sembleraient indiquer que le vin de Gaza a connu une utilisation cultuelle. En effet, on trouve ce produit cité par des ecclésiastiques lorsqu'ils font référence aux vins de messe. Tout en soulignant la qualité du vin de Gaza, Grégoire de Tours montre en même temps qu'il avait été acquis non pour finir dans le gosier d'un sous-diacre

<sup>24</sup> Corippe, *In Laudem Iustini Augusti minoris*, III, 87-89.

<sup>25</sup> Isidore de Séville, *Etymologiarum*, XX, 7.

mais pour emplir le calice<sup>26</sup>. On peut également citer le texte du même auteur qui mentionne une femme de Lyon offrant comme vin de messe un cru de Gaza<sup>27</sup> : “*Mulier vero per annum integrum ad hoc templum degens, assiduae orationi vacabat, celebrans cotidie missarum solemnias et offerens oblationem pro memoria viri, non diffisa de Domini misericordia, quod haberet defunctus requiem in die qua Domino oblationem pro eius anima delibasset, semper sextarium Gazeti vini praebens in sacrarium basilicae sanctae*”.

Les textes nous apprennent encore que la popularité des vins du sud de la Palestine découle non seulement de leurs qualités gustatives et de leur possible utilisation religieuse mais aussi de leurs propriétés médicinales. Plusieurs traités de médecine, écrits entre le IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> s., montrent que le vin sud-palestinien, d’Ascalon surtout, entre dans de nombreuses prescriptions<sup>28</sup>. Dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> s., Oribase, médecin et physicien de l’empereur Julien, propose pour le traitement de différentes maladies un mélange constitué de 21 bols de vin d’Ascalon, 7 bols de miel et 200 graines de camomille. Alexandre de Tralles, éminent médecin byzantin de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s., dont la renommée s’étendait jusqu’en Italie, en Espagne et en Gaule, nous a laissé un important traité de pharmacopée. Un inventaire des ingrédients indique qu’une vingtaine de vins différents étaient employés par le médecin lors de la fabrication de certains médicaments, dont ceux de Gaza et d’Ascalon mais aussi des vins d’Italie, des îles égéennes d’Asie Mineure, de Phénicie et de Palestine. Les vins de Sarepta et d’Ascalon étaient cependant les plus couramment utilisés.

De même, l’Égypte possédait à côté des vins ordinaires, quelques grands crus dont les vins de Maréotide et de la Bande, mentionnés dans l’Edit de Dioclétien<sup>29</sup>. Le *caroenum Maeonum*, vin produit dans la région d’Aphrodisias et dont le prix fut également fixé par l’*Edictum de Pretiis*<sup>30</sup> semble arriver en

---

<sup>26</sup> Grégoire de Tours, *De gloria confessorum*, LXV : “Un méchant sous-diacre mettait dans le calice un atroce vinaigre et réservait le vin de Gaza pour son gosier”.

<sup>27</sup> Grégoire de Tours, *Liber in gloria confessorum*, 64.

<sup>28</sup> Mayerson 1993, pp. 169-173.

<sup>29</sup> *Edit de Dioclétien*, II, 5.

<sup>30</sup> *Idem* (II, 13). La ville d’Aphrodisias de Carie, située en Turquie, est connue entre autre pour avoir été le lieu de la découverte d’une partie de l’Edit de l’empereur Dioclétien, consacrée aux tarifs appliqués dans les transports maritimes.

Occident dans de toutes petites amphores en raison de son prix élevé. A côté de tous ces vins, on exporte vers l'Occident des crus venant de Phénicie (Sarepta), de Cilicie (Antioche), de Galilée (Scythopolis) et de mer Égée (Chios, Argos...).

Or, une étude récente a montré qu'il existe une nette corrélation entre la diffusion des crus orientaux transportés en amphore et les traces que nous connaissons des marchands, protagonistes de leurs échanges<sup>31</sup>. Le cas de la Gaule en est une illustration parfaite : on peut retenir les exemples de Marseille, Arles, Narbonne, Toulouse, Bordeaux, Lyon, Tours, Nantes, Paris mais aussi Trèves et Cologne, qui établissent un lien direct entre les découvertes de conteneurs orientaux et les attestations d'Orientaux mentionnés dans les textes (**fig. 11**). Les *transmarini negociatores* orientaux apparaissent donc bien comme des vecteurs essentiels de diffusion des produits de luxe en Occident à l'époque romaine tardive et au haut Moyen Age. Camille Jullian résumait ainsi la situation : "C'est ainsi qu'arrivent, accompagnant leurs pacotilles, ces négociants grecs, juifs ou syriens qui sont en train de mettre la main sur les marchés de la Gaule. Tout maintenant les attire ici : le Gaulois s'est désintéressé de l'industrie et du trafic ; il fabrique peu et n'a cure d'échanger ; la place est partout à prendre. Voici les mercantis orientaux qui se présentent à point nommé ; et à Trèves, à Arles, à Bordeaux, ils vont faire ce qu'au temps de Cicéron les trafiquants italiens faisaient à Narbonne, à Toulouse ou à Vienne. C'est chez eux que l'on va acheter les parfums, les objets de verroterie, les étoffes de luxe et cent autres articles de bazar oriental. Mais le jour n'est pas loin, où devenus maîtres incontestés sur les lieux de vente et les centres d'affaires, ils feront passer par leurs mains toutes les marchandises du pays, et deviendront dans la Gaule les trafiquants universels, banquiers, courtiers et même gérants d'immeubles ou marchands de biens"<sup>32</sup>.

Dans le courant du VIII<sup>e</sup> s. en Occident, nous perdons la trace de ces marchands orientaux qui s'installent et s'assimilent au sein des populations locales. Leur religion leur permet de s'intégrer, et les liens avec leurs communautés d'origine deviennent plus lâches à mesure que l'Orient s'islamise. Seuls les commerçants juifs continuent à apparaître comme une communauté individualisée, par sa religion et ses traditions. De plus, l'avènement du pouvoir carolingien s'accompagne d'un abandon progressif de

---

<sup>31</sup> Pieri 1998, pp. 98-106.

<sup>32</sup> Jullian, *Histoire de la Gaule*, VII. Paris, 1934, pp. 210-211.

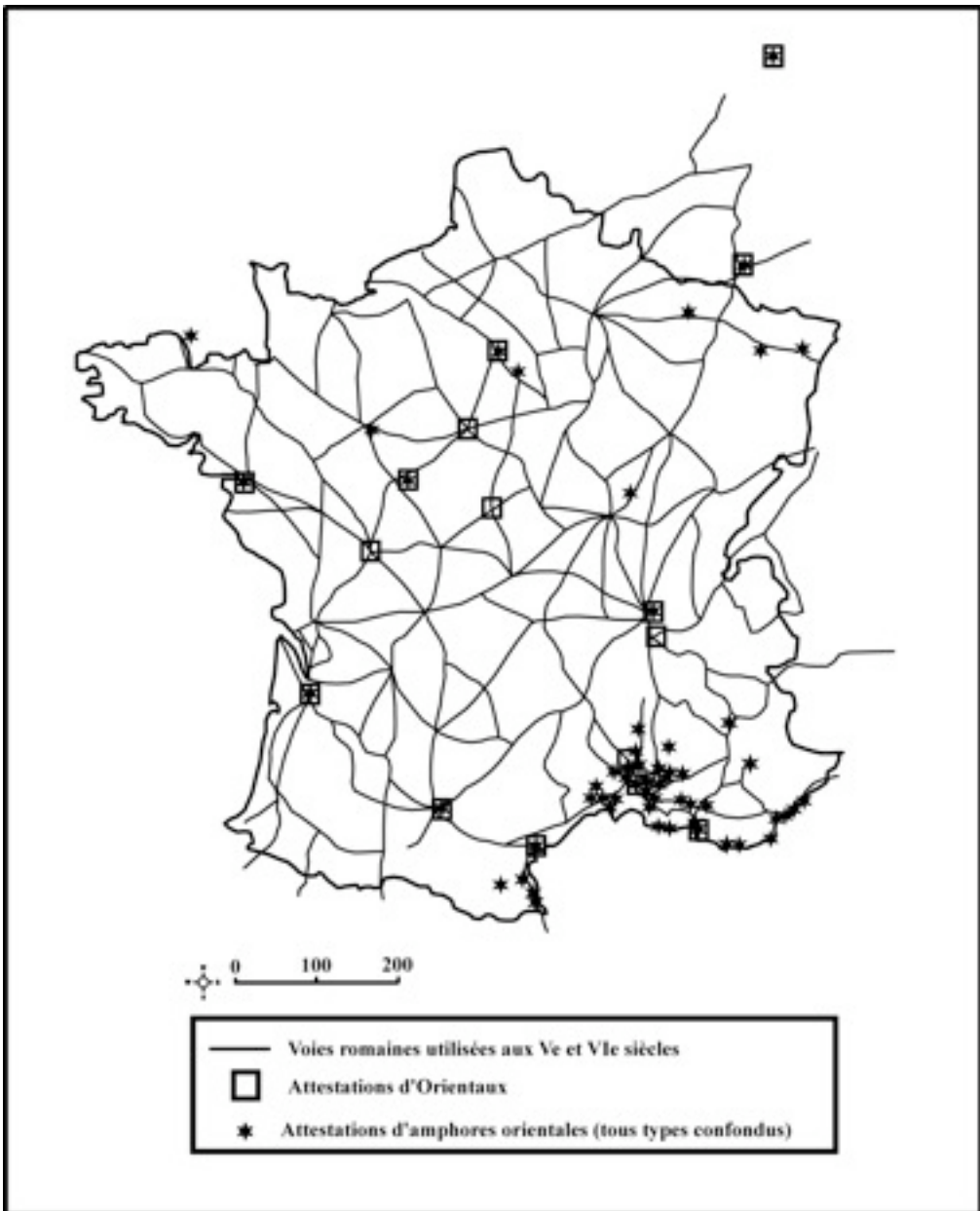


Fig. 11 : L'exemple de la Gaule  
Corrélation entre les attestations d'amphores orientales et les mentions d'Orientaux

la Méditerranée au profit d'un nouvel axe économique plus septentrional<sup>33</sup>. En Occident, le cœur des échanges se transpose vers l'Angleterre et la Scandinavie. Ainsi apparaissent de nouvelles voies maritimes, fluviales et terrestres qui seront à l'origine du renouveau économique de l'Occident médiéval. Les commerçants orientaux au long cours se voient alors obligés de s'adapter et de réorganiser leurs circuits d'échanges vers de nouveaux pôles d'influence.

## BIBLIOGRAPHIE

BROUWER (C.), DEVROEY (J.-P.), 1998 : La place des Juifs dans le commerce du monde franc (VI<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles). In : Dierkens (A.), Kupper (J.-L.) et Sansterre (J.-M.) éd., *Voyages et voyageurs à Byzance et en Occident du VI<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècles*. Actes du colloque international (Liège, 5-7 mai 1994). Liège, 1998, pp. 321-355.

DEVROEY (J.-P.), 1995 : Juifs et Syriens. A propos de la géographie économique de la Gaule au Haut Moyen Age. In : Duvosquel (J.-M.) et Thoen (E.) éd., *Peasants and Townsmen in Medieval Europe*. Studia in honorem Adriaan Verhulst. Gand, 1995, pp. 51-72.

LAMBRECHTS (P.), 1937 : Le commerce des "Syriens" en Gaule du Haut Empire à l'époque mérovingienne. *L'Antiquité classique*, 6, 1937, pp. 35-61.

LEBECQ (S.), 1997 : Grégoire de Tours et la vie des échanges dans la Gaule du VI<sup>e</sup> siècle. In : *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*. Actes du congrès international (Tours, 3-5 nov. 1994). Tours, 1997, pp. 169-176 (suppl. à *RACF*, XIII).

– *Les échanges au Moyen Age. Justinien, Mahomet et Charlemagne, Trois empires dans l'économie médiévale. Les Dossiers d'Archéologie*, n° 256, septembre 2000.

MANGO (M.M.), 1996 : Byzantine maritime trade with the East (4<sup>th</sup>-7<sup>th</sup> centuries). *ARAM*, 8, 1996, pp. 139-163.

---

<sup>33</sup> Hodges, Whitehouse 1996, p. 83-103. Lebecq (S.), Les mers du Nord. In : Morisson (C.) et Sodini (J.-P.) dir. : *Les échanges au Moyen Age. Justinien, Mahomet et Charlemagne, Trois empires dans l'économie médiévale. Les Dossiers d'Archéologie*, n° 256, septembre 2000.

MAYERSON (P.), 1993 : The Use of Ascalon Wine in the Medical Writers of the Fourth to the Seventh Centuries. *IEJ*, 43, 1993, pp. 169-173.

PIERI (D.), 1998 : Les importations d'amphores orientales en Gaule durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. apr. J.-C.). Typologie, chronologie et contenu. In : *Les importations d'amphores en Gaule du sud du règne d'Auguste à l'Antiquité tardive*. Actes du congrès d'Istres (21-24 mai 1998), Marseille, 1998, pp. 98-106.

PIERI (D.), sous presse : *Le commerce du vin oriental à l'époque byzantine (V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle). Le témoignage des amphores en Gaule*. *BAH*, 170, 2003.

REYNOLDS (P.), 1995 : *Trade in the Western Mediterranean, AD 400-700 : The ceramic evidence*. *BAR Int. Series*, 604. Oxford, 1995.

ROUCHE (M.), 1993 : Marchés et marchands en Gaule du V<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle. In : *Mercati e mercanti nell'alto medioevo : l'area euroasistica e l'area mediterranea*. Spolète, 1993, pp. 395-441.

ROUGÉ (J.), 1978 : Ports et escales dans l'Empire tardif. In : Antonelli (G.) dir., *La navigazione mediterranea nell'alto medioevo* (Spolète, 14-20 avril 1977). Spolète, 1978, pp. 67-128.

SAFRAI (Z.), 1993 : *The economy of Roman Palestine*. Londres, 1993.

SODINI (J.-P.), 2000 : Productions et échanges dans le monde protobyzantin (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.) : le cas de la céramique. In : Hunger (H.) et Koder (J.) dir., *Byzanz abs Raum*. Vienne, 2000, pp. 181-208.